

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2019-2020

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Arts Visuels	
Orientation	-	
Intitulé du module	Dessin et édition I	
Code	1AV12	AAV303721F19
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 1	
Crédits ECTS	6	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Ce module vise à familiariser les étudiant-e-s avec la conception et la réalisation de projets graphiques. Dans ce cadre, ils/elles apprennent les bases du dessin préparatoire et de recherche - comme média à part entière, ainsi que les bases de la conceptualisation et de la production de l'œuvre, multipliée par différents procédés de gravure.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>Ce module s'articule en 2 unités d'enseignement:</p> <p>a) Dessin de création (8 périodes tous les 15 jours): 3 aspects du dessin sont déployés dans ce cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction au dessin comme outil de recherche; un outil moteur d'idées, de notions personnelles, de projets imaginaires, un outil préparatoire pour réaliser une performance, une sculpture, une installation, etc. • Introduction au dessin en rapport avec le travail d'atelier en général, occasion de connecter la pratique du dessin avec les différents intérêts et travaux développés dans les autres ateliers ; • Introduction au dessin comme média préférentiel, occasion de développer une attitude personnelle, un thème de travail, un rythme, etc. <p>b) Multiples (8 périodes tous les 15 jours): à partir d'une ébauche de démarche personnelle, corroborée par la discussion, l'étudiant-e est invité-e à rechercher parmi les différents procédés de gravure, comprenant également l'utilisation de la photographie et de l'ordinateur, le moyen le plus apte à la réalisation de son projet. Il/elle doit conceptualiser une édition, la produire et la présenter.</p>
Modalités d'évaluation et de validation	<p>Les travaux réalisés dans chaque unité font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre.</p> <p>L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant-e-s aux cours.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant-e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur l'ensemble des notes attribuées.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation possible. Présentation d'un projet sur un thème donné dans l'unité ou les unités insuffisante(s), le cas échéant d'un projet combinant les compétences à améliorer dans les unités insuffisantes.</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.</p>
Enseignants	<p>a) Karim Noureldin</p> <p>b) Tatiana Rihs</p>

Responsable du module	Stéphane Kropf		
Descriptif validé le	2 juillet 2019	Par	Stéphane Kropf